Avis aux cyclistes

Depuis quelques jours, une trentaine de procès-verbaux ont été dressés à charge des cyclistes circulant sur la voie publique, sans être munis du grelot ou de la lanterne, exigés par les règlements de police.

Ecole Nationale des Arts Industriels

M. Honoré Carlos, ex-lauréat des cours techniques, qui, en 1893, a obtenu le maximum des points au concours départemental pour l'obtention de la dispense pour service militaire en temps de paix, au titre des industries l'art (ex qui lui a valu les félicitations officielles de M. le Ministre de l'Instruction Publique et des Beaux-Arts), vient, en témoignage de sa gratitude pour l'Enseignement que l'Ecole Nationale d'Arts et du Musée de cet établissement une superbe lanterne en fer forgé, huit pas, travail d'art dont il est l'auteur.

Concours colombophile

Résultats du concours de Châteauroux, organisé par la Société « Fidélité », chez M. Charles Leclercq, au « Petit Soldat », rue Voltaire, 39.

307 pigeons ont été lâchés par M. Vanskenck, à 4 heures 40 m. vent nord-est.

1er prix, A. Fournier, 3 pouls. — 2e, Yerbaert, 1 p. — 3e, Lordian, 38, 7 p. — 4e, Miles Kindt, 6 p. — 5e, L. Pollet, 15 p. — 6e, J.-B. Nilfis, 3 p. — 7e, Paul Régnier, 2 p. — 8e, Henri 8 lambier, 1 p. — 9e, Belle aîné. — 10e, Louis Lefebvre, 3 p. — 11e, Lefebvre Dazaliau, 3 p. — 12e id., 3 p. — 13e, A. Dantzyrb, 1 p. — 14e, Louis Renard, 1 p. — 15e, Dolpsens, 2 p. — 16e, Dibeiter, 1 p. — 17e, E. Wers.

2e 10e Savarys 2 p — 19e Lefebvre-Dazaliau 2 p — 20e Mortier — 21e Lordian 1 p — 22e Poulein 1 p — 23e H. Salembier 1 p — 24e A. Desdoyte 1 p — 25e Lefebvre — 26e Hambromme.

Le premier pigeon a été constaté 1 10 heures 28m. 30, avec une vitesse de 9.93m. 37, et le dernier à 10 heures 49 m. 31 s., avec une vitesse de 865m. 01.

Distribution des prix : Jeudi soir à 8 heures.

Union fédérale roubaisienne. — Dimanche 30 juin 1895, grand concours sur Chantilly.

Prix d'honneur 100 francs : répartis en 5 prix de 10 francs 10 prix de 5 fr. — 5 prix 15 premiers pigeons constatés. Mise 1 fr. 50 dont 1 fr. pour prix et 0 fr. 50 c. pour frais fixes, point unique 0 10 c.; poules facultatives de 0 25 c. à 10 fr.

Inscription et mise en panier le samedi 29 juin au siège de la société « l'Express » établi chez M. Paul Gobert, rue Wallon.

Prix Mémorial. — Samedi 6 juillet, grand et magnifique concours sur Bordeaux (Floirac). — Prix d'honneur, 200 francs en 20 prix de 10 francs aux 20 premiers constatés ; ce concours est offert aux amateurs dont le pigeonnier est situé dans un rayon de 6 kilomètres, (Clocher St-Martin près église centre). Mise obligatoire 1 fr., (souvenir jour toutes les poules). Mise facultative 1 franc. Poules uniques à 0.10 et 25 c. — Poules à 1, 2, 3 par 10; à 5, 10 et 20 par 5; à 50 fr. par 5; une magnifique garniture de cheminée pour la poule à 0.50 c. — Inscription et mise en panier au siège de la Société « l'Hirondelle », dahlie chez M. Oscar Lefebvre, place de la Gare, le mercredi 3 juillet de 3 à 7 heures du soir.

Ces concours seront réglés suivant les distances (Vandenberghe), les seules justes et pratiques *prises jusqu'à ce jour dans la région. Une prime de* 25 francs sera accordée à celui qui prouvera le contraire.

La Commission invite MM. les amateurs participant à notre concours de Bordeaux, d'envoyer le plus tôt possible chez M. Vandenberghe, 10, rue Saint-Joseph, ou chez M. Denis Henri, Infontaine, 127, rue de Tourcoing, leur adresse exacte pour les dépêches.

Tout par lui

Notez ce succès exemplaire :
J'ai vu plus du vilain moyen
Devenir meilleur en l'avoir pris plaisir.
Grâce au doux savon du Congo.
Victor L., au parfumeur V. Vaissier.

Photographie
J. QUEQUIN
97, Rue du Moulin, ROUBAIX.

Plus de maladies de pigeons et de volaille, guérison certaine par les pilules *Colombophiles Dufour*. Un franc la boîte dans toutes les pharmacies de France et de l'étranger.

TOURCOING

Suites mortelles d'accident

Nous avons relaté l'accident qui s'est produit le lundi 17 juin, dans l'établissement de MM. Valentin et Flipo, place Thiers.

Un chauffeur, M. Emile Attenback, 48 ans, en voulant mettre la machine en marche, avait été fortement comprimé entre le mur et le volant.

Il avait eu plusieurs côtes fracturées et son état paraissant assez grave, le docteur appelé pour lui prodiguer les soins nécessaires l'avait fait conduire à l'hopital civil où il fut admis d'urgence.

Samedi dernier son état s'était aggravé au point que malgré les soins empressés qui lui furent donnés le malheureux chauffeur expirait hier matin dans d'horribles souffrances.

Accidents

Hier matin, Mlle Desplechin Germaine, 15 ans, blanchisseuse chez MM. Mannet frères, a eu le médius de la main droite traversé par une broche de son métier.

M. le docteur Bernard lui a donné les soins nécessaires et a déclaré que l'incapacité de travail serait d'une quinzaine de jours.

Elle a été ensuite reconduite par une autre ouvrière au *domicile de ses parents, rue Delhaye, 59.*

— *En balayant un escalier chez M. Félix* Desurmont, tisseur, rue Notre-Dame des Anges où il travaillait, le jeune Cyrille Derinck, 14 ans, gilet-boucher, demeurant à Dockem, est tombé et s'est foulé le poignet droit.

— Lundi soir, vers sept heures et demie, la petite fille des époux Vanoverschelde, rue des Prêts, 200, du nom de Madeleine, âgée de deux ans, a été renversée, en joignant sur la chaussée avec d'autres enfants *en face de la* demeure de ses parents, par une voiture se dirigeant vers Mouscron.

Le propriétaire s'étant aperçu de l'accident arrêta vivement son équipage, releva la pauvre petite qui heureusement, n'avait qu'une contusion à la jambe gauche et la porta chez elle.

Il s'engage à payer tous les frais et paiera en disant qu'il sera revenu prendre des nouvelles de l'enfant dont l'état est aussi satisfaisant que possible.

— Mlle Marie Hayre, 20 ans, *soigneuse*, en voulant hier matin retirer une mèche de la navette sur laquel elle travaillait, a eu la main droite prise entre le cylindre et les peignes. M. le docteur Deurvorq, qui lui a prodigué ses soins, a constaté une plaie de la face dorsale au-dessus de la main droite, qui a entraîné une incapacité de travail d'une dizaine de jours.

— Lundi, vers quatre heures et demie de l'après-midi, M. J.-B. Desrumeaux, 35 ans, tailleur de pierres, demeurant au café de l'Hirondelle, rue Delobel et travaillant à la nouvelle construction de M. Bayart-Parent, rue Pile à la Guerre, a reçu une lourde pierre sur la jambe droite. M. le docteur Brunet, appelé pour lui donner les soins que nécessitait son état a déclaré que s'il ne survenait pas d'complication l'incapacité de travail serait de courte durée.

Une jeune fille renversée par un vélocipédiste

Hier, vers midi un quart, un jeune vélocipédiste, M. Fernand D..., descendait la rue de Lille, à une vive allure, lorsque à la hauteur de la rue des Ursulines, il renversa une jeune ouvrière, Mlle Lucie Vanpoucke, âgée de douze ans, demeurant rue du Prêche de la Bulle.

Les roues du vélo lui passèrent sur le cou.

Relevée privée de connaissance, elle fut transportée à la pharmacie Desplanque, voisine du lieu de l'accident, et bientôt M. le docteur Bourgeois vint lui donner des soins.

Il a constaté seulement des contusions à la tête et au bras gauche.

Autre accident de vélocipède

Hier, vers midi, M. Lemoine Joseph, 35 ans, portefaix, rue Blanche-Porte, se trouvait rue Louis Leloir, dans un état complet d'ivresse, lorsque il tomba devant un public assez nombreux qui en acte indécent, d'où son arrestation par l'agent Ramon de service à la gare.

Interrogé le soir par M. Lenoble, commissaire du premier arrondissement, il a déclaré n'en avoir aucun souvenir.

Il a constaté seulement des contusions à la tête et au bras gauche.

Outrage public à la pudeur

Mardi après-midi, le nommé Lemoine Joseph, 35 ans, portefaix, rue Blanche-Porte, se trouvait rue Louis Leloir, dans un état complet d'ivresse, lorsque il tomba devant un public assez nombreux qui en acte indécent, d'où son arrestation par l'agent Ramon de service à la gare.

Interrogé le soir par M. Lenoble, commissaire du premier arrondissement, il a déclaré n'en avoir aucun souvenir.

Il a constaté seulement des contusions à la tête et au bras gauche.

Outrages et rébellion aux agents

Hier, vers midi, le nommé Arthur Defrenne 23 ans, Auscarrd rue Dalbecque, était ivre et menaçait les passants.

M. Descamps, ex-brigadier de police, voulut s'interposer, fut terrassé et reçut des coups.

L'agent Debruigne, présent, vint appréhender l'ivrogne et l'amena au dépôt, non sans avoir dû le injurié et avoir éprouvé plus vive résistance.

— Lundi soir, vers 7 heures, le sous-brigadier de police Lorthiois passait rue Louis Leloir lorsqu'il fut interpellé par le nommé Henri Bossuyt, 28 ans, détonneur de bruyères rue des Trois-Lières qui lui offrit de venir prendre un verre.

Le brigadier consulta à cet individu, qui était ivre, de rentrer chez lui. L'autre alors l'injuria tant et si bien que le représentant de l'autorité finit par se fâcher et appréhender Bossuyt pour l'amener au dépôt. Mais l'individu, qui est d'une force herculéenne, résista. Rue de la Gare, il parvint même à s'échapper et s'enfuit dans la direct ou de l'Hôtel-de-Ville. C'est là où il fut rejoint par Lorthiois, qui, avec l'aide d'un autre agent, parvint à déposer son homme au violon.

Bossuyt est, dit-on, un ancien gendarme belge.

Bris de clôture

Le garde champêtre Engelsaere, a arrêté lundi soir, vers dix heures, le nommé Leroy Jules, 19 ans, journalier, demeurant rue Claude Bernard, qui, se trouvant à l'estaminet Dannyère Henri, rue du Blanc-Spau, 322, avait déjà enfoncé la porte et menaçait de briser la vitrine. L'arrivée du garde l'a empêché de mettre son projet à exécution et il aura à répondre prochainement pour ce délit devant le tribunal correctionnel. Cet individu a déjà été condamné plusieurs fois, dont une peine de trois mois de prison pour voir volé un vélo et une personne sur un chemin.

Extradés

La gendarmerie de Tourcoing a reçu de celle de Bruxelles, le nommé Antoine Cambie, 18 ans, marchand ambulant, poursuivi par le Parquet de Valenciennes pour vol qualifié.

Remise a été faite à la gendarmerie de Mouscron du nommé Arthur Mosache, 47 ans, employé de douanes, poursuivi par le parquet de Bruxelles pour faux, sortant de la prison de Lille.

Expulsés

Un convoi de vingt-quatre expulsés, composé d'individus de nationalité belge, ayant tous subi des condamnations, a été dirigé hier par la frontière par la gendarmerie de Tourcoing.

Chronique Colombophile

Nous répétons aux amateurs de Roubaix et Tourcoing et environs que c'est aujourd'hui mercredi de 3 7 heures du soir qu'a lieu la mise en panier, des pigeons de notre société devant partir au concours de Bordeaux qu'organise la fédération colombophile courtraisienne

Il y a 1,000 francs de prix d'honneur, dont 300 francs par pigeon seul et 200 francs par 30 séries de deux pigeons.

Mise obligatoire, 5 francs.

Mise facultative, 5 francs.

Les pigeons devront être lâchés par 30 participant aux 30 prix spéciaux de 10 francs aux 30 premiers pigeons constatés.

Lâcher le samedi 29 juin, entre 4 et 5 heures du matin.

A l'Union dramatique

Malgré la chaleur tropicale que nous subissions dimanche dernier, une assistance très nombreuse avait répondu à l'appel de l'Union dramatique qui offrait dans la salle Leverrier, sa seconde grande soirée pour 1895.

Disons de suite, que le tout a été parfait, nous dirons même—et ceci est plutôt une remarque qu'un reproche,—que cette soirée était trop riche en numéros dramatiques et trop longue, étant donnés le chaud qui fait que le concert s'est terminé un peu tard.

Les Mandolinistes, comme de coutume ont été très appaudis : de même M. Eugène Delballe, un ténor à la voix claire et sympathique, M. Jules Bodin, un clarinettiste et musicien consommé, mérité depuis plusieurs années déjà de nos Ecoles Académiques.

L'intérêt de la soirée était particulièrement concentré sur l'*Aventurière*, drame en 4 actes et en vers d'Emile Augier, couronné par l'Académie française, et sur *Les 37 sous de M. Montandon*, un spirituel vaudeville-monologue de Labiche.

Nous ne saurions trop faire d'éloges au talent vraiment magistrale dont a été interprété l'*Aventurière*.

Ce n'est pas, en effet, une simple pour beaucoup de tirer de pareilles pièces en vers. On ne peut se figurer le nombre de travail et de patience qu'ils ont dû déployer pour rendre ce drame comme ils l'ont fait.

Jusqu'au moindre détail, tout avait été étudié et agencé de manière à ce que tout marche à souhait.

Nos sincères compliments en encouragements aux interprètes. Sans les citer tous, qu'on nous permette de mettre en vedette M. Mlle Marthe Vasseur qui a su les rôles très ingrat de Clorinde (Aventurière) a eu toujours la note juste, ainsi qu'à l'opinion publique, Mlle Ida Clé, dite Ninon, a été pour la première fois que nous avons l'occasion de signaler en particulier, nos deux concitoyens ; rectement de la manière ayant été absolument hors de toute critique.

La soirée s'est terminée par la comédie qui d'un bout à l'autre a excité un fou rire général parmi l'assistance.

Bravo donc ! mesdames et messieurs de l'Union dramatique, continuez toujours de faire du bien ; chemin ; de n'est pas le public tourquenois qui s'en plaindra, puisque vous nous offrez des drames aussi saines et aussi agréables.

G. VRAI.

CAISSE D'EPARGNE DE TOURCOING

Séance des 23 et 24 juin 1895

	Versements			
Tourcoing (D.)	141	dépos. dont	32 nouv.	24.138 »
(Ex.)	74	—	17 —	16.535 »
Blanc-Seau.	13	—	1 —	8.615 »
Croix-Rouge.	14	—	2 —	2.427 »
Halluin.	15	—	1 —	8.400 »
Linselles	3	—	—	702 »
Roncq	10	—	9 —	[2.725 »
Bondues	2	—	—	20 »
Bouchepous	9	—	1 —	1.620 »
Neuville	8	—	—	965 »
Mouveaux.	2	—	—	20 »
Total.	285		59	77.567 »

	Remboursements		
Tourcoing (D.)	16	dont 2	10.241 50
(Ex.)	8	—	2.250 50
Blanc-Seau	1	—	200 »
Croix-Rouge	2	—	700 »
Halluin	3	—	1.350 »
Linselles	1	—	1.500 »
Roncq	1	—	519 »
Bondues	1	—	20 »
Bouchepous	2	—	1.500 »
Mouveaux	1	—	2.237 »
Total	35		20.518 »

Administrateurs de service pendant le mois de juin 28 quinzaine :

Administrateurs : A. Lefrancq, V. Diéval, E. Cordier. — Au Blanc-Seau, M. V. Petit. — A la Croix-Rouge, J. Lullemand. — A Wallaert, Ingoing, Bondues. — A Halluin, Bonte-Bonaisiens, D. Crop. — Neuville, A. Delbecque. Mouveaux, J.-B. Lebon.

Les salles d'attente sont ouvertes une demi-heure avant celle fixée pour les opérations qui se font toutes simultanément.

Le Caissier
L. LEDUC.

WATTRELOS

Concours colombophile

Résultats du concours de Chantilly organisé par la société des Ambulants d'abattoir chez la veuve Lebel, Vieille Place.

Mise payée 1 fr. 50 ; 264 lâchés par les soins de M. Echevin à 10 heures, temps comme vent Nord.

1er, p. Lepez, Wattrelos 4 p. 26. — 2e, Degeyrtière, id. 3 p. — 3e, Dalleur, id. 4 p. — 4e Desbarbieux, id. 2 p. — 5e, Dubreille, id. 2 p. — 6e, Leleux, id. 2 p. — 7e, J.-B. Hennebert 4 p. — 8e, Leblanc, 1 p. — 9e, Saccinet W. 3 p. — 10e, Lonfield, id. 1 p. — 11e, Courouble, R. 2 p. — 12e, Dubreuil, id. 1 p. — 13e, Hennebert, id. 2 p. — 14e, Haustracte, id. 1 p. — 15e, Demerlier, id. 2 p.

16e Boulanger Wattrelos 1 p. — 17e Récauffé id. 3 p. — 18e Loonks Wattrelos-Hersaux — 19e Lepez Wattrelos 2 p. — 20e Boulanger Wattrelos — 21e Delcroix Sequin, Hersaux 1 p. — 22e id., Hersaux 1 p. — 23e Dedom ca. Hersaux 1 p. — 24e Verclef Wattrelos 1 p. — 25e Verclef id. 1 p. — 26e Vancauwenbergh, id. 1 p. — 27e Segard id., honneur — 28e Rasson id. 1 p. — 29e Lonfield, Roubaix 1 p. — 30e Hennebert, Wattrelos — 31e Boulanger id. — 32e Bray, Hersaux — 33e Haustracte, Wattrelos — 34e Lonfield, Roubaix — 35e Dalleur, Wattrelos — 36e Galon, id. — 37e Nollet, Roubaix — 38e Plouvier, Hersaux — 39e Plouvier, id.

Le premier pigeon a été constaté à 12 h. 38 m. 32 s., avec une vitesse de 1320 mètres 28 à la minute.

Le dernier à 12 h. 40 m. 4 s., vitesse 1119 m. 78 à la minute.

Le premier de la 1re gonne, Boulanger, Wattrelos. — 2e, Degeyter, Wattrelos.

Série de 3 pigeons, Delcroix, Hersaux — 2e, Dalleur, Wattrelos.

Ire série de 2 pigeons, femme Lepers, Wattrelos — 2e, Verclef, Wattrelos — 3e, Lonfield, Roubaix — 4e, Dalleur, Wattrelos — 5e, Plouvier, Hersaux.

Un pari de 50 francs contre 35 a été fait entre M. Verclef et M. Vancauwenbergh, ce dernier a été gagné par ce dernier. Un second pari a encore eu lieu entre M. Fernand Dillies et Lepers, le dernier a gagné cette épreuve à gagné de 10 minutes.

WASQUEHAL

Réunion du Conseil municipal

Le Conseil municipal s'est réuni en séance extraordinaire lundi à 7 heures 1/2 du soir, dans la salle de la mairie, sous la présidence de M. Victor Delourme, maire.

Etaient présents : MM. A. Spriet, D. Deleville, J. Courtier, J.-B. Selosse, N. Bailly, N. Detailleur, V. Delourme, L. Détailleur, J.-B. Deledalle, A. Vigoier, O. Anseys, J.-B. Lourdan.

Etaient absents : MM. G. Cordier, H. Jouvenaux, L. Franchomme, D. Levengie, J.-B. Lesaere, H. Desrumeaux, G. Desrumaux, V. Six, A. Gros, H. Wattel.

M. A. Damez, secrétaire de la mairie, donne lecture du procès-verbal de la dernière séance du 10 mai qui est adopté sans observations. M. Napoléon Destailleur est nommé secrétaire pour cette séance.

M. le Maire expose au Conseil qu'au moment de faire exécuter les travaux de pavage des chemins vicinaux 2 et 6 du Hêlle et du Trieg et du chemin rural n° 1 dit de la Planche au Hêr, il a reconnu qu'il était indispensable d'en faire le redressement de chaussées ayant trait à ce chemin, et qu'il y a lieu à cette séance de délibérer sur la suite à donner à ces demandes. Il a fait lever par M. Collart, agent-voyer, les plans de redressement.

Le Conseil, appréciant l'utilité des redressements demandés et propre de, approuve les plans qui lui sont présentés et autorise M. le Maire à accepter les offres qui lui seront faites par les propriétaires pour l'acquisition des terrains dont il s'agit.

Décide en outre que la dépense d'acquisition des terrains évalués à 1.300 francs, pour le redressement du chemin vicinal ordinaire n° 2 dit du Hêlle, sera prélevée sur le rabais de 2114 fr. 70, obtenu à l'adjudication des travaux de pavage du 8 juin dernier.

2° Que la dépense d'acquisition de terrains évalués à 3911 francs pour le redressement de la portion du chemin vicinal n° 6 dit du Trieg et du Capreau, aboutissant à la Planche au Hêr, chemin rural n° 1, sera prélevée d'une part sur la somme à valoir pour acquisition de terrain portée au devis et le complément sur le rabais de 1783 fr. obtenu à l'adjudication des travaux de pavage du 8 juin dernier.

Ces acquisitions de terrains étant acceptées par le Conseil, l'Administration informe l'assemblée qu'elle fera toute diligence auprès de l'Autorité préfectorale, pour obtenir l'autorisation des redressements susindiqués, et ce dans la plus brève délai possible, pour donner satisfaction aux intéressés.

M. Lecridon. — Je demande s'il n'y aurait pas possibilité de faire exécuter au Nord-Sud des bacs de gaz comme cela s'est fait au Trieg et au Capreau.

M. Spriet. — Nous reconnaissons l'utilité de cette demande, mais la Compagnie ne le voudra pas, attendu qu'il n'y a pas de canalisation.

M. Lecridon. — Or, à bas de l'argent pour les travaux que l'on va faire, on pourrait bien en avoir pour la pose de ces bacs de gaz.

M. Spriet. — On a nous avons emprunté de l'argent pour des travaux nécessaires mais il ne faut pas crois que nous allons le jeter par les fenêtres pour des travaux qui ne sont pas indispensables.

Dans tous les cas, nous allons écrire à la compagnie du gaz, lui demandant si elle ne pourrait pas se charger de la canalisation du Nord.

Sur la proposition de M. Lecridon, le Conseil l'autorise à signer les pièces relatives à l'emprunt de 50.000 fr. contracté en 1891 pour pouvoir entrer en possession de cette somme au fur et à mesure des besoins.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 8 h. 45.

Deux maçons qui tombent d'un échafaudage

Lundi dans la journée, M. Major, sûlemaçon, travaillait pour le compte de MM. Picavet frères, monta'l du mortier sur l'échafaudage de maisons en construction, il fut à l'heure de midi, rejoint par un de ses camarade Gapit, mais ils tombèrent tous les deux d'une hauteur de cinq mètres environ.

On s'empressa de les relever et d'appeler M. le docteur Dannoy qui se trouvait non loin du lieu de l'accident. Ce dernier constata d'assez sérieuses blessures à M. Gapit qui devra chômer pendant quelques semaines. Quant à M. Major, il est moins atteint et sera rétabli dans quelques jours.

LILLE

Brevet de capacité

Voici la liste des aspirantes admises aux épreuves de la 2e série :

Mlles Baillie, Bailleul, Barbet, Bart, Bastin Bouchet, Boucist de Lommel, Bieuwal, Biomme, Blondel, Bocquet, Boucher, Boucherry, Bouquillon, Bourdon, Bra, Boussemart Rachel, Broquet, Bucheist, Buisine.

Caban, Gadet, Carlier, Cattelotte, Gerice, Chapelle, Chartier, Chevalier, Chez lier-Chaffart, Clause, Cogm ux, Cors, Cornaille, Cotte, Mathilde, Coquergue, Cous'an Ida, Coulon, Crinon.

Damelincourt, Dams Danette, Dassonville, Dauchy, Dauchy Marie, Dauchy Mathilde, Delaporte, Delaplace, Delattre, Delarue, Delbecq, Delerue, Delesalle, Delhaye Armande, Delmotte, Delsart, Demarcq, Demarcq Marie, Demarcq Dieudonné, Demarcq Clara, Delourmignies, Devaux Delbet, Devaux, Devaux, Devaux, Devaux, Dewisme, Dewisme, Dewisme